

Le Soudan du Sud adhère au partenariat ACP-UE

Le Soudan du Sud adhère au partenariat ACP-UE



AFP 26 juin 2012, Bruxelles/ ACP:

La République du Soudan du Sud, plus jeune nation du monde, est sur le point de devenir le 80^{ème} membre du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), à la suite de l'approbation de sa demande d'adhésion au partenariat ACP-UE par la session du Conseil des ministres conjoint ACP-UE tenue récemment au Vanuatu.

Depuis la présentation de sa requête au mois de mars dernier, la République du Soudan du Sud a jusqu'au 20 novembre 2012 pour déposer son acte d'adhésion avant de pouvoir bénéficier de l'Accord de Cotonou liant les Etats ACP et l'Union européenne, et notamment des dispositions concernant le dialogue politique, l'accès aux marchés et la coopération au développement.

En attendant, le statut d'observateur a été accordé au Soudan du Sud dans le cadre de ce partenariat.

“L'Union européenne accueille avec satisfaction la demande d'adhésion du Soudan du Sud à l'Accord de partenariat ACP-UE. Nous estimons que ce pays est caractérisée par une structure économique et une situation sociale comparables à celles des ACP Etats, et qu'il satisfait aux critères d'adhésion,” a déclaré M. Christian Friis Bach, ministre danois en charge de la Coopération au développement, qui représentait la présidence UE à la session du Conseil ACP-UE.

Il a toutefois exprimé “la profonde préoccupation” de l'UE au sujet des tensions qui opposent le Soudan, également membre du Groupe ACP, et le Soudan du Sud dans leurs régions frontalières. M. Bach a condamné les actes de violence et d'agression commis par les uns et les autres, et appelé les deux Etats à mettre un terme aux hostilités et à retourner à la table des négociations.

Pour sa part, l' Hon. Alva Baptiste, Co-président du Conseil des ministres ACP-UE et ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de l'Aviation civile de Sainte-Lucie, a déclaré que le nouvel Etat indépendant aura besoin d'une assistance pour construire ses infrastructures et mettre en place ses institutions publiques.

“Avec une population d'environ 10 millions d'habitants, le Soudan du Sud devrait intégrer la catégorie des pays les moins avancés (PMA), même si ses ressources pétrolières considérables lui ouvrent des perspectives de croissance solides. Le pays souffre d'un immense déficit d'infrastructures et, pour que son indépendance ait un sens, il nécessitera une importante aide en matière de financement du développement et de renforcement des capacités”, a ajouté le Co-président.

L'UE a déjà mobilisé à ce jour près de 285 millions d'euros pour l'aide au développement en faveur du Soudan du Sud.



(Photo: Diplomates sud-soudanais lors d'une visite à la Maison ACP à Bruxelles)

Voir également :

DECISIONS de la 37ème session du Conseil des ministres ACP-UE tenue les 14 et 15 juin 2012 à Port Vila (VANUATU)

[1]

DECISIONS & RESOLUTIONS de la 95ème session du Conseil des ministres ACP tenue du 11 au 13 juin 2012 à Port Vila (VANUATU) [2]

- Presse ACP

Tags: [News articles](#) [3]

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/le-soudan-du-sud-adhere-au-partenariat-acp-ue>

Liens:

[1] <http://www.acp.int/content/decisions-37th-session-acp-eu-council-ministers-37eme-session-du-conseil-des-ministres-acp-u>

[2] <http://www.acp.int/content/decisions-resolutions-95th-session-acp-council-ministers-95eme-session-du-conseil-des-minist>

[3] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/news-articles>